



Crise du logement
p. 6-7

Ce journal est
GRATUIT!

Les deux ans
du Centre famille Haute-Ville
p.5

Suite du squat

<< Casot dehors! >>

Par neonyme

Non au projet du Groupe Casot, qui veut transformer en complexe à condos les lieux de l'ancien squat de la rue de la Chevrotière.

« Casot dehors » : ces deux mots résument bien le message porté par plus d'une centaine de manifestants rassemblés par les anciens occupants du 920, de la Chevrotière, à l'occasion d'une marche dans les rues des quartiers Saint-Jean-Baptiste et Montcalm qui a eu lieu le 26 septembre à Québec. Cette marche s'est mise en branle devant l'ancien squat, maintenant désert depuis l'éviction effectuée par les policiers le 20 septembre. Elle s'est ensuite dirigée vers les édifices du groupe Casot situés

Pour eux, le projet mixte est une insulte aux nombreuses personnes qui en arrachent pour se loger, car les besoins les plus criants ne peuvent pas être comblés par la construction de condos, quoi qu'en disent les autorités de la Ville. Les logements que libéreront les acheteurs ne sont pas les plus abordables, ni les mieux situés, et de toute façon ils seront insuffisants. En outre, la construction de condos en pleine ville diminue d'autant l'espace pour des logements sociaux là où on en a le plus besoin, dans les quartiers centraux et populaires. Ces quartiers deviennent de plus en plus inaccessibles en raison de ce phénomène désigné sous le terme « gentrification » et qui devient un ennemi insidieux à combattre, le principal cheval de bataille des anciens squatteurs et de leurs sympathisants.



Pour l'instant, la lutte se concentre sur le projet du Groupe Casot. Les militants souhaitent que le promoteur immobilier le retire de façon volontaire. Des lettres, des communiqués de presse, des discours sont autant de moyens qu'ils prennent pour faire passer leur message et tenter de sensibiliser la ville comme le promoteur immobilier. Mais le train roule et

il semble difficile de l'arrêter.

il semble difficile de l'arrêter.

Devant l'édifice dans lequel se cachaient probablement quelques responsables de la société immobilière, les manifestants ont réclamé que ceux-ci se présentent en personne, ce qu'évidemment ils n'ont pas fait. Des porte-parole ont alors pris la relève afin d'expliquer les démarches de sensibilisation en cours, et pour réitérer sur place leurs revendications et les raisons qui les motivent. On en a profité pour mettre en lumière la mauvaise foi et l'incompétence des divers acteurs dans la saga de l'îlot Berthelot et de la crise du logement, comme les élus municipaux et la FECHAQ.

Les manifestants se sont promis de ne pas lâcher le morceau et que ce combat, loin de finir, en est plutôt à son début. L'expérience du squat n'est ni une victoire, ni un échec, contrairement à ce qu'essayaient de faire croire plusieurs élus et chroniqueurs, elle a plutôt constitué une étape dans la lutte et un beau moment d'éducation populaire qui ne doit pas en rester là.

(Source : Centre des Médias alternatifs de Québec, <http://www.cmaq.net>)

sur la rue du même nom, dans le très chic quartier Montcalm, pour s'y arrêter longtemps.

Le Groupe Casot est le promoteur qui tente d'acheter les terrains en tête de l'îlot Berthelot, à l'endroit même où se trouvait le squat, pour y construire un luxueux complexe d'habitation en condominiums ayant façade sur le boulevard René-Lévesque, avec la complicité de la Fédération régionale des Coopératives d'habitation de Québec (FECHAQ) qui obtient une partie de ces terrains pour y construire des unités en coopérative sur les espaces les moins intéressants. Le conseil exécutif de la Ville de Québec a d'ailleurs adopté une entente de principe fin septembre, et franchi ainsi un pas de plus vers la vente de plus en plus imminente de ces terrains. La Ville essaie de se montrer conciliante avec cette approche mixte condos/coops mais les militants ne l'entendent pas ainsi.

Comme la crise du logement s'aggrave et qu'on peut déjà prévoir le pire pour l'an prochain, les anciens occupants ont décidé de ne pas lâcher prise, malgré leur éviction du 920, de la Chevrotière, et continuent avec ardeur leur combat pour du logement social.

La bonne nouvelle de l' t

Le presbytère passe finalement à Lauberivière

Le sort en est jeté, le presbytère de l'église Saint-Jean-Baptiste ne deviendra pas un énième hôtel et ne sera pas cédé au privé. Sa vocation, si elle change, n'en demeurera pas moins résolument au service de la communauté, comme l'avaient souhaité les paroissiens et paroissiennes. En effet, le bâtiment a été vendu à Lauberivière pour qu'elle en fasse une ressource pour personnes itinérantes.

Que les personnes sujettes à inquiétude se rassurent, le presbytère ne sera pas transformé en « ressource de première ligne » (c'est-à-dire qu'il ne deviendra pas un nouveau refuge). Il aura plutôt la vocation d'une ressource de « réinsertion » intervenant en « fin de parcours », qui s'ajoute aux autres services de Lauberivière mais ne les « concurrence » pas. L'idée de base est de fournir un logement décent et abordable à d'anciens et d'anciennes sans-abri qui ont suivi l'un des programmes de Lauberivière (retour à l'école, désintoxication, réinsertion professionnelle, etc.) et qui ne trouvent pas chaussure à leur pied sur le marché privé.

La crise du logement frappe en effet durement tous le réseau d'« insertion-réinsertion » en itinérance. Les refuges sont débordés et les solutions traditionnelles d'hébergement, comme les maisons de chambres, le sont également. Pire, des institutions du réseau de la santé et des services sociaux réservent l'ensemble des places de certaines maison de chambres de Saint-Roch, tandis que d'autres ont carrément été rachetées pour faire des... condos! Or, Lauberivière a constaté que tous les efforts de « réinsertion » du monde sont inutiles si les personnes sont incapables de trouver des logements décents et abordables en fin de parcours. En clair, une personne sortie de l'itinérance qui doit payer de 50 à 75 % de ses revenus pour se loger dans un taudis (ce qui n'est plus rare du tout) a énormément de risques de retourner à la rue à court terme.

Le projet de Lauberivière au presbytère vise précisément à remédier à ce problème. En effet, une fois rénové, le presbytère sera équipé de 13 studios, d'un trois et demi et d'utilités collectives (cuisines, salon, etc.). Ces studios devraient théoriquement être occupés pour des périodes de quelques mois par des personnes en recherche de logement ou en attente de logement sociaux.

Le fruit d'une longue lutte

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste avait déménagé ses pénates dans l'ex-presbytère à l'été 1998 à l'invitation de membres du Conseil de fabrique d'alors. Ces derniers, franchement ancrés à gauche, prévoyaient les fusions de paroisses qui se sont du reste concrétisées un an et demi plus tard et se doutaient bien

Suite en page 3

ditorial : Les points sur les i

Même en 2002, seule la lutte paie!

Certaines personnes et certaines institutions voudraient faire croire que le style « agressif » du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et des autres groupes de défense de droits est déplacé, inutile, voire qu'il nuit « à la cause ». Notre rôle se rapprocherait de celui du chien dans un jeu de quilles. À les entendre, leur concertation, leur lobbying, leur discussions de corridors seraient à l'origine de toutes les avancées, de toutes les victoires. Permettez-nous d'en douter.

Par Nicolas Lefebvre Legault

Plusieurs intervenant-e-s du mouvement coopératif attribuent à leurs seuls efforts la construction de coopératives d'habitation à Québec en général, et dans Saint-Jean-Baptiste en particulier. Nous ne nions pas le travail important des groupes de ressources techniques (GRT) et des fédérations de coopératives dans la livraison de logements sociaux, au contraire, leur expertise technique et leurs contacts politiques sont essentiels¹. Mais s'il est bien de connaître les programmes gouvernementaux, force est d'admettre que sans programmes de création de logement social, toute l'expertise technique du monde ne servirait à rien.

Or, à quoi doit-on les programmes de logements sociaux Accès-Logis et Logement-Abordable? Essentiellement aux luttes politiques faites par le FRAPRU et ses groupes membres (dont le Comité populaire, faut-il le rappeler). Si le Comité populaire et les autres groupes de défense de droits ne s'étaient pas mobilisés massivement depuis 10 ans, le Québec n'aurait rien à envier au reste du Canada où il ne se construit plus de logements sociaux du tout.

Ce qui est vrai au provincial l'est également au municipal. Le lobbying, comme jouer « dans les règles », ça fonctionne tant que le pouvoir le veut

bien, mais lorsque se dressent des obstacles, c'est une autre paire de manches. Les cas de l'îlot Berthelot et de l'ex-presbytère Saint-Jean-Baptiste illustrent bien cette idée. Des groupes, la Fédération régionale des coopératives d'habitation de Québec (FECHAQ) et Action-Habitation respectivement, veulent s'attribuer le mérite des logements sociaux créés à l'îlot et à l'ex-presbytère parce qu'ils ont présidé à leur réalisation technique. C'est une vision très réduite que celle-là. En effet, dans les deux cas, si le Comité populaire n'avait pas élu domicile sur place pendant de nombreuses années² et n'avait pas fait de l'avenir de ces lieux un enjeu politique majeur pour le quartier, est-ce qu'on y verrait aujourd'hui du logement social? Pas sûr. Des hôtels? Probablement.

La morale de la FECHAQ

Les derniers mois ont été témoins d'une lutte acharnée des groupes de défense de droits et d'une poignée de militant-e-s tenaces – les occupant-e-s du 920 de la Chevrotière – pour faire aboutir un ensemble de revendications locales et provinciales. Or, alors que la lutte n'était pas encore terminée, la direction de la FECHAQ s'est sentie le besoin de faire publiquement la morale aux occupant-e-s du 920 de la Chevrotière et aux groupes qui les appuyaient. C'est que derrière le dos de tout le monde, cet organisme avait négocié avec la Ville et un promoteur immobilier un compromis et espérait maintenant tirer ses marrons du feu. Donc, alors qu'elle n'avait jamais participé à la lutte ni de près ni de loin et qu'elle ne l'avait jamais appuyée formellement (soit-disant parce que l'action était illégale), la direction de la FECHAQ s'est cru en droit de décider à la place des principaux intéressés qu'il y avait eu dérive et qu'il était temps de mettre fin à l'occupation.

Aujourd'hui, la FECHAQ prétend être le seul intervenant à avoir eu un comportement responsable, pragmatique, et qu'on lui doit tous les gains faits à l'îlot

Berthelot cet été. Mais elle aurait pu agir autrement, par exemple en refusant tout simplement d'intervenir et en forçant la Ville à un règlement politique.

Le zonage du site de l'îlot Berthelot y rendait « impossible » la construction de coopératives uniquement. Telle fut du moins la raison officielle invoquée par la Ville. Or, un règlement de zonage, ça se change, la FECHAQ le sait bien, et à la limite de l'argent, ça se trouve. Avant le 17 mai, les fonctionnaires de la Ville de Québec ne voulaient rien savoir de nouvelles coopératives sur le site et Claude Larose ne retournait plus depuis huit mois les appels du président de la coopérative de l'îlot Berthelot. C'est l'occupation du 920 de la Chevrotière qui a fait débloquent les choses et permis des gains. Et il aurait été possible d'aller chercher beaucoup plus. La preuve, c'est que ce n'est qu'au mois d'août, après que les actions entourant le 1^{er} juillet eurent fait augmenter la pression encore plus, que la Ville a cédé à la demande d'un moratoire sur la conversion de logements locatifs en condominiums. La direction de la FECHAQ a volontairement saboté la lutte des occupant-e-s du 920 de la Chevrotière en les dénonçant et en véhiculant des mensonges grossiers – « Les squatters ne veulent plus de logement social », affirmait-elle par exemple – sur la place publique. Et ça, c'est difficilement pardonnable.

1. Tout le monde n'a pas la « chance », comme Christian Simard, d'être l'organisateur politique du responsable à l'habitation de la Ville de Québec.

2. Le Comité populaire a eu ses locaux au 910, de la Chevrotière de 1991 à 1998, et au presbytère de l'église Saint-Jean-Baptiste de 1998 à 2002. Il faut vraiment être de mauvaise foi pour ne voir là que le fruit du hasard.

Y a-t-il un avenir pour les Loisirs Saint-Jean-Baptiste?

Fanny Graham

Les Loisirs Saint-Jean-Baptiste sont actuellement aux prises avec un problème de sous-financement. Une demande de subvention est présentement sur le bureau de Marcel Chiasson, conseiller de l'arrondissement un à Québec.

Les Loisirs Saint-Jean-Baptiste, organisme sans but lucratif qui organise et gère diverses activités de loisirs dans le quartier, a fait face, ces dernières années, à une recrudescence notable de clientèle. Selon le coordonnateur Martin Têtu, le nombre d'inscriptions, qui se maintenant jusqu'à récemment dans les 150, a grimpé à près de 500. Conséquence : les quelques bénévoles de l'organisme ne suffisent plus à assurer la permanence. Les Loisirs ont donc fait une demande de financement à la Ville de Québec il y a quelques mois afin d'être en mesure d'embaucher un employé per-

manent, sans pour autant en faire subir les frais aux gens qui utilisent le service. Mais voilà, c'est l'impasse.

Si les Loisirs Saint-Jean-Baptiste n'obtiennent pas un financement adéquat dès cette année, ils pourraient bien être dans l'impossibilité de reprendre du service l'année prochaine.

Après une série de lettres plus ou moins cinglantes de part et d'autre, la Ville accepterait de rencontrer le comité au mois d'août. La première prônait une augmentation des frais d'inscription tandis que les seconds aspiraient à se rapprocher des citoyens. Finalement, les deux parties ont pris la décision de

travailler en collaboration pour tenter de résoudre ce qui semblait, il y a peu de temps, un cul-de-sac.

Alexis Lavoie-Bouchard, des Loisirs Saint-Jean-Baptiste, se montre optimiste quant à l'issue des pourparlers. « Je crois en la bonne volonté de la Ville, dit-il. Je suis presque convaincu qu'il y a un terrain d'entente possible. »



C'est qu'en plus de l'embauche éventuelle d'un employé, les Loisirs doivent prendre en compte le salaire de moniteurs et le coût de l'équipement dans leur budget. Le manque de financement est tel qu'ils ont dû se résigner récemment à contracter un emprunt à la caisse afin de payer les moniteurs de l'été. Pour les Loisirs Saint-Jean-Baptiste, la question du financement est en réalité

une question de survie. « On se démène. On est capable de vivre pour l'instant, mais les fonds partent vite », rappelle Alexis Lavoie-Bouchard.

D'ici à ce que les Loisirs reçoivent une réponse de la Ville, leur Assemblée générale est en suspens. « Rien ne sert de convoquer les membres tant que nous ne sommes pas fixés nous-mêmes. Quand nous saurons à quoi nous en tenir avec la Ville, donc avec les Loisirs eux-mêmes, il sera temps de convoquer l'Assemblée », explique Martin Têtu.

La Ville de Québec s'est quant à elle refusée à tout commentaire.

MUSIQUE DU FAUBOURG
623 rue St-Jean, Québec, (tel/fax) 529-4848

— Disques compacts et cassettes neufs et usagés
— Instruments de musique
— Cordes de guitare à prix réduit
— Taxes incluses sur tout en magasin

achat
vente
échange

Consultez nos produits sur Internet
musiquedufaubourg.com

Loisirs Saint-Jean-Baptiste
20 ans de plaisir au cœur du faubourg!

Suite de la une

que le presbytère serait rapidement mis en vente. Craignant que le privé ne mette la main sur le patrimoine payé par des générations de croyants et de croyantes de la communauté, ces membres du Conseil de fabrique ont voulu remplir la bâtisse de groupes communautaires (GRIS, CEIL et cie).

Rapidement, la toute nouvelle Table de concertation des organismes communautaires de Saint-Jean-Baptiste a décidé d'en faire un enjeu central, de concert avec le CLSC, la conseillère municipale, le Conseil de quartier et des intervenants religieux (Saint-Vincent-de-Paul, notamment). Une consultation des paroissiens et des paroissiennes a été organisée, et une très forte majorité s'est alors prononcée en faveur du maintien de la vocation « communautaire » de la bâtisse.

À l'origine, le projet retenu était une « maison de la citoyenneté », une sorte d'auberge espagnole de groupes communautaires, un peu à l'image du projet caressé cet été par les occupants et occupantes du 920 de la Chevrotière. Le manque de locaux pour les groupes communautaires du quartier était en effet criant (ce manque ne s'est qu'aggravé depuis). Malheureusement, faute de capital (politique et financier), ce projet a avorté. Puis, après les fusions de paroisses, les gens de Saint-Jean-Baptiste (et la gauche chrétienne) se sont

retrouvés minoritaires au Conseil de fabrique. Il a fallu un maximum de pression, y compris la mobilisation de plus de 75 résidants et résidentes du quartier par le Comité populaire, pour éviter la vente à des intérêts privés et forcer le Conseil à ne pas précipiter les choses.

En bout de ligne la Table de concertation, constatant que pour préserver la vocation communautaire du presbytère seul le logement social était possible, a approché le Groupe de ressources techniques Action-Habitation qui a pris en main le dossier. Après quelques recherches, il s'est avéré que Lauberivière avait un projet réalisable. Le temps que tout se mette en place, il aura fallu deux ans (de tension!).

Nous croyons que nous pouvons revendiquer le maintien de la vocation communautaire du presbytère Saint-Jean-Baptiste comme une victoire du Comité populaire S a i n t - J e a n - Baptiste et du front commun

mis sur pied à l'époque. En témoigne d'ailleurs le fait qu'un étage, le rez-de-chaussé de la rue Sainte-Claire, est réservé à des locaux pour trois organismes du quartier, soit le Comité populaire, CEIL (Organisme d'entraide et d'intervention locale) et l'AGAF (Association des gens d'affaires du faubourg).



Un ghetto de condos

Par Cheryl Ann Dagenais

Les feuilles sont sèches car elles ont manqué d'eau; verrons-nous les feuilles multicolores cette année? Ou tomberont-elles prématurément sans avoir le temps de vivre leur métamorphose automnale? L'arrondissement 3 (Sainte-Foy-Sillery) a pour sa part connu une sécheresse sans précédent dans l'habitation sociale.

Récapitulons. En 1990, Sainte-Foy comptait de nombreux espaces verts, dont un boisé écologique. Un beau matin de 1992, des murs de bétons (condos) faisaient surface un peu partout dans ces espaces verts, y compris dans le boisé. Quelques années plus tard, des citoyens et citoyennes ont commencé à se lever debout et à tenter, tant bien que mal, de conserver le reste du boisé de la Pointe-Sainte-Foy.

Par ailleurs, en 1996, un groupe de Fidéens et de Fidéennes voulait mettre sur pied un projet d'habitation sociale. Il demandait une contribution financière de 150 000 \$ à l'ancienne municipalité, qui a toujours refusé sous prétexte qu'une coopérative d'habitation équivalait à un ghetto. Les membres fondateurs du projet ont attendu jusqu'au lendemain des élections municipales de 2001 afin de pouvoir passer à la concrétisation de la coop Un Toit à toi.

Une coop, et des obstacles

Maintenant que, depuis l'instauration de la nouvelle ville, l'arrondissement 3 bénéficie d'unités de logement modique, nous nous heurtons à des obstacles.

Le premier obstacle concerne le zonage. Ainsi la phase 1 du projet de la coopérative Un Toit à toi a dû être réalisée dans le cadre du programme « achat-rénovation » parce que la construction à neuf multifamiliale était, et est encore zonée stationnement

intérieur, ce qui est beaucoup trop cher pour l'enveloppe d'habitation communautaire mais pas pour l'enveloppe d'un promoteur de condos.

Une phase 2 est en recherche et développement car les membres fondateurs de cette coopérative aimeraient bien pouvoir y vivre aussi.

Le deuxième obstacle a trait à la pénurie de terrains vacants. Sous le règne de l'ex-mairesse Boucher, des sommes d'argent fort importantes (dans les 800 000 \$) ont été octroyées à des promoteurs de condos. Nous avons été témoins de ces octrois au cours des séances publiques de l'hôtel de ville.

Résultat, les terrains vacants retenus pour réaliser des projets de coopérative à cette époque ont en fait été vendus à des promoteurs privés (à des promoteurs de condos, plus particulièrement). Quant aux quelques terrains vacants qui restent, ils se vendent beaucoup trop cher et la Ville devra consentir à déboursier des sommes supplémentaires afin que nous puissions construire des multifamiliales communautaires.

Le dernier obstacle, et non le moindre, c'est qu'il est minuit moins trois minutes avant la date de dépôt des projets ; nous sommes plusieurs à scruter à la loupe des terrains vacants qui ne sont pas nécessairement à vendre. Dans un tel contexte, il faut croire aux miracles.

Comité Logement
1090, de Liège, local 221
Sainte-Foy G1W 4Z8
(418) 651-0979
clal1@bellnet.ca

La vie des enfants de tous les quartiers de la ville se vaut-elle?

Par Heidi Wagner, Véronica Lê-Huu et Steve Trahan

Manifestement, l'un des plus grands dangers que courent des enfants en ville résulte de la circulation automobile. Le danger croît avec la vitesse des véhicules. Il croît également lorsque les enfants sont en groupe, plus excités, plus imprévisibles, aux abords des écoles par exemple. Cette évidence est reconnue depuis longtemps et explique pourquoi, à proximité des écoles, le ministère des Transports permet aux administrations municipales de limiter la vitesse automobile à 30 km/h et installe des panneaux particuliers signalant la présence d'enfants. Il suffit de se promener dans les divers quartiers de la ville pour le constater.



Cependant, ce ne sont pas toutes les écoles, ni tous les enfants, qui bénéficient d'une telle protection. Les écoliers de Saint-Jean-Baptiste par exemple, n'en bénéficient pas, en dépit du fait que la porte principale de cette école de niveau primaire débouche directement sur la rue Saint-Jean, une artère où plusieurs véhicules atteignent une vitesse excessive. Sur Saint-Jean et sur d'Aiguillon, il n'y a aucun panneau signalant la présence d'enfants, pas de limitation de vitesse (30 km/h) comme ailleurs, pas d'inscription sur la chaussée demandant de ralentir pour « protéger la vie de nos enfants », comme on en trouve en banlieue.



La vie des enfants de tous les quartiers de la ville a-t-elle la même valeur? Nous estimons que oui. En conséquence, en tant que parents ou résidants du centre-ville, nous demandons à l'administration municipale de limiter à 30 km/h la vitesse de la circulation automobile dans les rues Saint-Jean et d'Aiguillon à proximité de l'école Saint-Jean Baptiste, conformément aux normes du ministère des Transports du Québec. Nous demandons que soit également installée toute signalisation connexe indiquant la présence d'enfants, comme cela se pratique à maints autres endroits dans les divers quartiers de la ville, à proximité immédiate d'écoles.

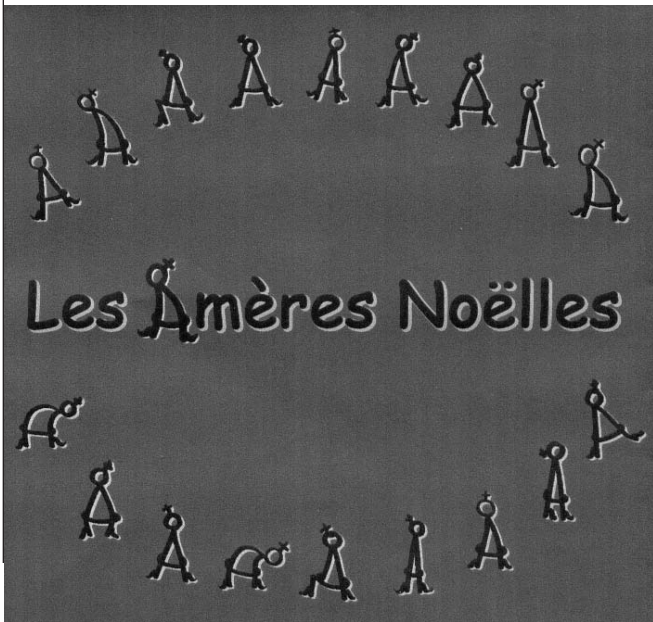
Nous vous remercions de nous appuyer dans cette demande.

Pour plus d'information au sujet de cette pétition, vous pouvez consulter la page web située à l'adresse suivante :

<http://securite-saintjeanbaptiste.iquebec.com>

Du bruit dans l'air

On aura rarement troublé mieux les sourdes oreilles ou enchanté les averties. Les Amères Noëlles ont de nouveau brisé le silence le 20 septembre dernier à l'occasion de la journée contre la violence faite aux femmes avec la marche La rue, la nuit, femmes sans peur. Près de cent femmes ont alors repris la rue afin de dénoncer le viol, la violence et la peur que chacune porte lorsque vient le temps de circuler seule dans la nuit.



Ce fut une marche fort chaleureuse, colorée et bruyante. Dans la foulée des événements contre le Sommet des Amériques, des actions de solidarité avec les peuples afghan, palestinien et argentin, et de ces journées importantes que représentent le 8 mars et le 6 décembre, cette chorale féministe et anticapitaliste a su frapper nos tympans de ses airs traditionnels remaniés et relevés à la sauce féministe. La chorale a pour objectif de sensibiliser le plus de gens possible à l'actualité sociale et politique et à y acheminer une critique amère et féministe. Un cédérom est maintenant disponible pour les amateurs et amatrices de karaoké. Une contribution minimale de 5 \$ est demandée et servira au financement du matériel de survie du collectif.

Pour rejoindre les Amères Noëlles : femmes@oqp2001.org

Catherine Beauchesne

Militante des Amères Noëlles

Révision et correction

«Je fait la révision et la correction de vos textes, essai, travaux longs et autres ouvrages...»

Marie, au 525-4062

VESTIAIRE DU FAUBOURG

Situé au sous-sol de l'église Saint-Jean Baptiste (entrée par d'Aiguillon), le vestiaire est ouvert 5 jours par semaine de 12h à 16h.

Un automne militant sur les ondes des radios communautaires

Par Lyne Voyer

Les programmations d'automne des radios communautaires CKRL MF 89,1 et CKIA MF 88,3 sont à surveiller dans le paysage radiophonique de Québec. En effet, de nombreuses émissions se démarquent par leur contenu militant, sociopolitique ou culturel.

Commençons par la programmation matinale de CKRL MF (89,1), qui propose chaque jour, du lundi au vendredi à 9 h, une émission différente. Le lundi, *Entends-tu mon village*, une émission de solidarité rurale, traite entre autres d'agriculture, des produits du terroir, etc. Le mardi, *Droits devant*, de la Ligue des droits et libertés, propose revues de presse, dossiers et entrevues. Le mercredi, « l'urbanité durable » est le sujet de *Vivre en ville*. Le jeudi, *Portrait de l'immigration* aborde chaque semaine une thématique particulière tandis que *Souverains anonymes*, enregistrée dans les prisons de Bordeaux et d'Orsainville, accueille chaque vendredi un invité qui vient discuter avec les détenus. Il faut par ailleurs souligner, le lundi à 17 h, *Au ras des*

pâquerettes, émission communautaire, libertaire et un tantinet culturelle.

Sur les ondes de CKIA MF (88.3), du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30, on peut entendre *Libre service*, qui propose revues de presses, capsules d'informations communautaires et entrevues. Le lundi à 19 h, *La mémoire des vaincus* est une émission de critique sociale. Le mardi à 16 h, *Prozac* traite de santé mentale tandis qu'à 19 h, toujours le mardi, *Les taupes rouges* verse dans la satire politique. Le mercredi à 16h, *Au carrefour de la personne handicapée* est suivie de *Mes amies de filles* à 19 h, un magazine féministe (en rediffusion le vendredi à 13 h). Le jeudi à 18 h, *Radio alternatives* nous informe sur les nouvelles internationales et *Radio terre*, à 18 h 30, sur l'écologie sociale et politique. Enfin le dimanche, *M'a mett'un homme là-d'ssus* traite de politique alternative à 11 h tandis qu'à 17 h, *Écoutons la planète* propose un regard anthropologique sur le monde.

On le voit, cet automne, nos radios communautaires nous renseignent joliment.

Naissance d'Anti, nouveau lieu culturel et récréatif

Ne vous laissez pas rebuter par le nom. Anti, salle de spectacles doublée d'un parc de planche à roulettes intérieur, est un endroit très positif, sans alcool, sans drogue ni même tabac, aménagé pour les jeunes de la région. Sa mission est de fournir un lieu de diffusion aux musiciens, une salle pour les amateurs de musique punk et alternative de tous âges ainsi qu'un endroit légal, sécuritaire et à l'abri de la neige pour les amateurs de skate.

Depuis quelques années, le besoin d'une salle de spectacles permanente et accessible était flagrant chez les jeunes, tout autant qu'un endroit où les amateurs pourraient pratiquer le skate toute l'année sans déranger les citoyens et les policiers. La boutique Exo, établie à Québec depuis 13 ans, a donc décidé d'investir d'importantes sommes afin de créer cet endroit qui favorise l'essor de ces deux sous-cultures très

importantes pour les jeunes de la région.

Bien sûr, des attroupements de jeunes bouleversent quelque peu les habitudes des gens du quartier, mais les propriétaires ont à cœur la cohabitation harmonieuse des résidents et des usagers de la salle. Nous avons insonorisé davantage le bâtiment, et pris des mesures afin que les activités ne se terminent jamais après 23 h et que les résidents des rues avoisinantes ne soient pas importunés. Nous travaillons fort pour que l'expérience soit réussie.

Si vous avez des questions ou des commentaires à nous adresser, contactez-nous au 529-9620 ou au 529-9992. Ou encore, passez-nous voir à l'Anti, vous êtes les bienvenus!

Le personnel d'Anti et de la boutique Exo

Du théâtre au coeur du Faubourg

(SR) Après la serveuse à la voix d'or, il semble bien que le personnel du Foubar cache aussi un très bon comédien!

Le 29 septembre dernier, la quarantaine de personnes présentes dans ce sympathique bar de quartier ont pu constater avec moi que le théâtre se passe très bien des commodités des grandes salles spécialisées pour séduire. Un petit décor, quelques éclairages et beaucoup de passion auront suffi à Daniel Fortin et ses acolytes pour rendre justice à *La céleste bicyclette*, un texte de Roch Carrier traitant de la place réservée à la folie des artistes dans nos sociétés étriquées. Le jeu précis et physique de Fortin a amplement mérité les applaudissements d'un public étrangement captif pour ce type d'endroit.

Tout ça pour le prix d'une bière... que j'aurais bu de toute façon! Que demander de plus, surtout que l'événement aura des suites le 24 novembre prochain. À surveiller.



Centre famille Haute-Ville : An deux

Une initiative qui va de l'avant!

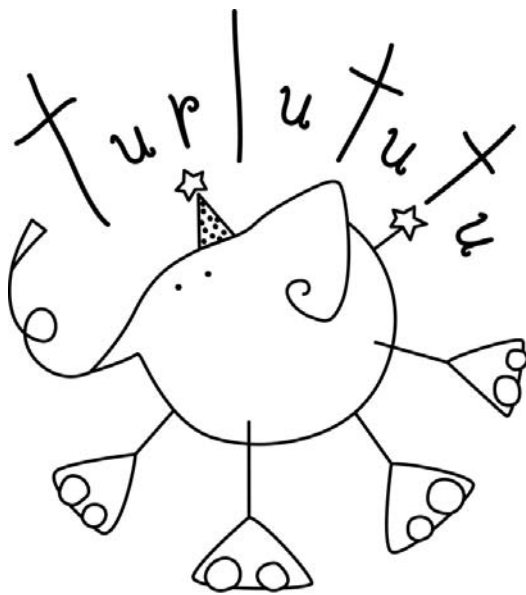
Ouvert officiellement le 11 septembre 2001 – eh oui, date repère! –, le Centre famille Haute-Ville, démarré par de jeunes mamans du quartier Saint-Jean-Baptiste, poursuit avec entrain ses multiples activités.

Le Centre rassemble déjà 166 familles membres, et la participation va croissant. Situé en plein cœur du quartier Saint-Jean-Baptiste, au coin des rues Richelieu et Sainte-Marie, il est basé au plus près de la vie de ses membres. Petit à petit, l'habitude de venir participer aux activités, de rencontrer d'autres mères et pères, d'allaiter bébé, de s'attarder pour jouer tranquillement avec les enfants s'établit et fait partie de la vie quotidienne des membres.

Là réside toute l'originalité du Centre famille Haute-Ville. Sa qualité principale, en effet, est la disponibilité. En plus d'offrir une programmation régulière dynamique, où le dialogue est primordial, le Centre demeure accessible à ses membres, même en dehors des heures d'activités planifiées. Il accueille les familles membres 6 jours par semaine, pour un total de 46 heures. Fait rare et remarquable pour un organisme communautaire, les membres du Centre peuvent y venir quand bon leur semble. Les ressources offertes, telles que les ateliers parents-enfants, le répit parental, le café-discussion, le service de prêt de jouets et le groupe d'achat d'aliments naturels, sont autant de liens qui favorisent l'engagement de tous. Différents comités, supervisés par le Comité de parents élu à l'Assemblée des membres, permettent aux parents de participer activement au devenir du Centre famille, et ainsi d'être à la base de son

épanouissement. Ces comités sont : le comité levée de fonds, le comité programmation, le comité finances et le comité entretien des jouets et du local.

Comme tout organisme engagé dans la vie communautaire, le Centre famille Haute-Ville a évidemment besoin d'appui. Et d'abord de celui que peut lui donner son entourage immédiat. On peut donc aider le Centre de différentes façons : en faisant partie de son équipe de bénévoles; en devenant membre de soutien (au coût de 5 \$ par année); en se procurant le superbe sac à emplettes Écolo Turlututu.



Le Centre famille Haute-Ville a pignon sur rue au 597, Richelieu.

Heures d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

mercredi : midi à 20 h

samedi : 10h30 à 16h30

Activités régulières du Centre famille Haute-Ville

- Café-discussion : tous les mardis à 10 h 30. Discussions, en toute simplicité, sur des sujets reliés à la vie familiale.

- Ateliers parents-enfants : tous les jeudis à 10 h 30. Activités d'éveil et d'apprentissage destinées aux enfants de 2 à 4 ans.

- Répit parental : tous les vendredis de 9 h à midi. Le répit permet aux parents de faire garder leurs enfants et à ces derniers de rencontrer des camarades de jeu. Les matinées de répit sont offertes au coût de 2,50 \$. On doit réserver sa place 24 heures à l'avance.

Pour plus d'information : communiquer avec Natalie ou Diane au 648-1702.

TINTIN AU PAYS DES MILITANTS

Par Louis Dumoulin

Des visites guidées de Saint-Jean-Baptiste, pour nous permettre de lire le présent du quartier et d'interpréter son passé.

Les 28 et 29 septembre derniers, dans le cadre des Journées de la culture, le groupe CEIL (Organisme d'entraide et d'intervention locale), à la demande du Comité régional de l'Ordre des architectes du Québec (CROAQ) et avec son appui financier, a organisé quatre visites guidées du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Le circuit, d'une durée de près de deux heures, était conçu autour d'une approche chronologique du développement urbain et architectural du quartier tenant compte des habitants qui l'avaient façonné. Une telle visite nous permet de lire ce qui est encore visible et d'interpréter ce qui est disparu à jamais, de regretter les erreurs et d'apprécier les bons coups. Parmi ceux-ci, on peut compter la concentration exceptionnelle de coopératives d'habitation, la création de parcs et d'une place publique, la rénovation de la rue Saint-Jean, la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste et la transformation de l'église St. Matthew's en bibliothèque de quartier.

De nombreux résidents du centre-ville, amateurs d'histoire et d'architecture, ont répondu à l'invitation d'effectuer un voyage dans le temps et l'espace tout en restant près de chez eux. À travers les siècles, le quartier Saint-Jean-Baptiste, un des plus vieux faubourgs de Québec, a subi de nombreuses destructions dues aux éléments naturels et à la négligence, à l'incompétence, voire à la folie humaines : les incendies et l'aménagement de la colline parlementaire ayant été particulièrement dévastateurs. Les caractéristiques distinctives du quartier se sont en outre dessinées au gré de transformations physiques progressives engendrées notamment par l'ouverture de nouvelles rues et par la modification des règlements d'implantation et de construction des habitations, des commerces, des services publics, des ateliers et des industries croisées avec les progrès des technologies et de l'hygiène.

Étant donné le grand intérêt suscité par cette initiative, CEIL a le désir de renouveler l'expérience. Nous espérons que vous en serez. En attendant, que diriez-vous de passer, d'ici la fin octobre, à la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste pour regarder l'exposition de photographies anciennes du quartier Saint-Jean-Baptiste alors qu'il n'était encore que le faubourg Saint-Jean?

Le 31 octobre, soyons dans la rue!

Dans le cadre des journées d'actions contre la ZLÉA, il y aura à Québec le 31 octobre une fête populaire avec musique, maquillage et bouffe collective. La fête débutera dans la rue, sur le parvis de la bibliothèque Gabrielle-Roy dès 16h30 et sera suivie d'une projection du film « Mémoire d'une petite Cité » à 19h au bar l'Échouerie (au coin Dorchester et Saint-Joseph). On termine la soirée avec un party en musique avec DJ s'il-te-plaît.

Contre la ZLÉA, reprenons nos quartiers, reprenons la rue !

La ZLÉA ne passera pas !

L'organisation de l'événement est une collaboration de Dada a faim, le Collectif des Bas Quartiers et le Collectif La Nuit.

Le clou de la journée

Un sans-abri se promène sur la rue Saint-Jean quand il trébuche sur une bouteille. Il la ramasse et se met à la frotter. Comme de raison, un génie en sort et lui dit : « Quel vœu pourrais-je exaucer pour te remercier de m'avoir sorti de là? » Le sans-abri : « Je voudrais un logement. » « Imbécile, de répondre le génie, s'il y avait des logements libres, penses-tu vraiment que je vivrais dans une bouteille? »

Maintenant ouvert 7 jours!

À un cheveu de chez vous!

Chantal,
Vicky
et
Marie-Line

motus
coiffure

Une équipe féminine pour vous servir

391 St-Jean, Québec. Téléphone 523-6522

Subventions aux propriétaires immobiliers :

Quand y'en a p'us, y'en a encore!

par Stéphane Robitaille

L'argent est rare, entendons-nous à qui mieux mieux lorsque nous évoquons les problèmes du quartier. Mais à l'évidence, la Ville dispose de certaines réserves pour les façades et leurs propriétaires.

Deux propriétaires immobiliers veulent rénover la façade de leur dernière acquisition, un futur *bed and breakfast* situé au 210-212, rue Saint-Jean (les fameuses petites tourelles ben *cutes* avec la grosse sculpture postmoderne devant). Nos propriétaires parviennent donc à glaner 70 000 \$ au ministère de la Culture et des Communications et 35 000 \$ à la Ville de Québec. Mais apparemment, ce n'est pas assez. Que peut-il bien leur rester comme option? Aller cogner à la porte de « notre » Conseil de quartier, voyons!

Hé oui, personne ne le sait mais la chose est effectivement possible, et pas pour des *peanuts* : le 19 juin dernier, le conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste recommandait à la Ville de Québec de puiser un autre 35 000 \$, cette fois dans le « budget spécial du plan directeur » de quartier. Fallait y penser... Remarquez, nos propriétaires n'y ont pas pensé tout seuls. Deux fonctionnaires dévoués de la Ville, MM. Claude Lavergne et Jean-Yves Tellier, se sont creusé les méninges pour eux, avec l'aide de notre conseillère de quartier.

Évidemment, on est en droit de se poser certaines questions. Par exemple, si le Conseil de quartier a autant d'argent disponible, a-t-il procédé à un appel d'offres? Non, me répondent les éluEs du Conseil, car il s'agit là d'une « mesure exceptionnelle pour préserver le patrimoine architectural ». Cherchez la logique. Faut croire que notre patrimoine commence et s'arrête avec cette façade. Aussi, le Conseil a-t-il envisagé une étude, même sommaire, sur les besoins du quartier? « Non, on s'est fié à ce que nous connaissons déjà », expliquent les mêmes éluEs. Sur le chapitre des besoins – pensons au manque criant de locaux pour toute initiative communautaire, aux difficultés de notre organisme de loisirs, au manque d'espaces verts et même à d'autres façades en décrépitude n'abritant pas de business lucrative –, on voit bien qu'ils en connaissent une paye. Enfin, y a-t-il au moins une garantie que cet argent public sera remboursé si jamais nos promoteurs décident de faire la passe en revendant le bâtiment une fois celui-ci rénové (un sport populaire dans les quartiers en pleine gentrification)? « On ne le sait pas », répondit l'écho. J'ai donc vérifié moi-même et la réponse est « non ».

Aux éluEs du Conseil de quartier, à madame la conseillère et aux amis fonctionnaires : la « conservation du patrimoine » n'excuse pas tout. D'ailleurs, une municipalité peut réglementer pour préserver les façades sans pour autant engraisser les propriétaires. Un quartier est fait de gens (à 60 % sous le seuil de pauvreté dans le cas de Saint-Jean-Baptiste) autant que de bâtiments, et il n'y a pas lieu d'insulter les uns pour protéger les autres.

Reste à espérer que parmi tout le beau monde mêlé à ce dossier, il s'en trouvera quelques-uns pour chercher les sous nécessaires à la survie du Centre famille Haute-Ville qui peine pour l'instant à obtenir quelques centaines de dollars du Conseil de quartier...

Le logement : un droit parmi d'autres?

par Jean-Pierre Lacroix

Le phénomène d'embourgeoisement urbain et la croissance des banlieues ont des effets dévastateurs sur les populations des centres-villes.

L'expansion des banlieues a pour effet de vider les quartiers centraux de leurs habitants à revenu moyen ou élevé. Les usines ferment, le commerce diminue, les services se raréfient, le quartier s'appauvrit. Les propriétaires cessent d'entretenir leurs bâtiments. Ces quartiers sont majoritairement habités par des personnes à faible revenu. Saint-Sauveur et Saint-Roch à Québec, le Centre-Sud et Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, en sont des exemples.

À l'inverse, l'embourgeoisement crée un phénomène de revitalisation : rénovation des immeubles, apparition d'appartements de luxe, transformation de logements en copropriété, démolition de vieilles maisons et construction d'immeubles, implantation de boutiques spécialisées et de restaurants chics...

On constate que l'embourgeoisement fait disparaître un quartier où logent, à titre de locataires, des personnes à faible revenu et des pauvres, pour le remplacer par un quartier destiné à des personnes aisées qui achèteront leur appartement. Une transformation radicale de l'identité du quartier sur les plans physique, social, économique, culturel et démographique s'ensuit. Le mode de vie des nouveaux arrivants étant différent, le quartier est complètement transfiguré.

L'engouement pour les modes de vie « retour-à-la-ville », « pas-de-pont-à-traverser », « pas-d'auto-mon-condo-près-du-boulot » y est pour beaucoup. La spéculation joue aussi un rôle important. On l'oublie souvent, mais l'espace que nous occupons est un bien, une commodité essentielle. Dans un centre-ville et sa périphérie immédiate, posséder une parcelle de cet espace, de plus en plus rare, devient un investisse-

ment. On le voit, immeubles et terrains changent de propriétaires à un rythme effarant. Le centre-ville est une véritable mine d'or pour les promoteurs immobiliers.

Cette revitalisation se fait sur le dos des démunis. Chassés de leur logement qu'ils n'ont plus les moyens de payer, à cause de la hausse vertigineuse des prix causée par le déséquilibre entre l'offre et la demande, ils sont forcés de déménager. Mais émigrer où? Et à quel prix? Trop souvent dans un autre quartier et à un coût plus élevé, ce qui rend leur situation encore plus précaire. Cette relocalisation entraîne toujours des pertes et nécessite une réadaptation. Certains n'ont même plus les moyens de se rendre au travail tellement le loyer gruge leur budget.

Cette revitalisation n'élimine pas la pauvreté : elle déplace le problème en le changeant d'endroit et, de plus, l'aggrave. Vu sous cet angle, le phénomène d'embourgeoisement est en réalité destructeur et nuisible pour ceux qui en sont victimes. On est loin de l'image optimiste du progrès. Ce sont encore les riches qui trouvent à améliorer leur qualité. La crise du logement ne concerne que la rareté d'appartements locatifs à prix abordables.

Le logement n'est pas un bien banal comme d'autres biens : c'est un droit. Ce droit à un logement convenable est inscrit à l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Plus que le droit au logement, c'est l'accès au logement convenable et à prix abordable qui n'est pas encore une réalité pour toute une couche de la population. Ces conditions de logement l'empêchent d'exercer sa citoyenneté dans la dignité.

Lorsque plus du quart du budget familial est alloué au logement, il devient difficile de pourvoir correcte-

Suite en page 8

La crise du logement touche aussi les refuges pour sans-abri

Par Stéphane Robitaille

Malgré tout ce qu'on a pu dire sur la crise du logement, un de ses effets les plus pervers demeure pratiquement inconnu : l'engorgement critique des refuges pour itinérantEs et des maisons pour femmes victimes de violence.

Selon les données du Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ), le taux d'occupation des refuges se situait à 100 % de novembre 2001 à avril 2002. Du jamais vu dans l'histoire du regroupement.

Outre la pénurie de chambres et de logements à prix abordable, le RAIQ a détecté d'autres causes au problème, notamment la revitalisation des centres-villes (tiens, tiens...), la désinstitutionnalisation ainsi que les coupures budgétaires dans les services sociaux, à l'aide sociale et à l'assurance emploi.

Pour leur part, les maisons pour femmes victimes de violence débordent dans le réseau de l'itinérance et celles-ci définissent aussi la crise du logement comme principale source du problème.

« La situation en 2002-2003 s'annonce encore plus critique et tout ça complique sérieusement notre mission qui est d'offrir des services de gîte, de couvert, d'accompagnements divers et d'insertion sociale. Nous ne devrions pas avoir en plus à nous occuper des

problèmes propres à la crise du logement », dit Pierre Maheux, coordonnateur du RAIQ.

Néanmoins, l'organisme vient tout juste de transmettre aux différents paliers de gouvernement des pistes de solution :

- Permettre la réalisation de deux nouveaux projets liés à la Maison de Lauberivière et à l'Armée du Salut, projets qui donneraient au total 31 lits supplémentaires.

- Inclure une clause « sans-abri » dans le formulaire d'analyse des demandes à l'Office municipal d'habitation pour l'obtention d'un logement subventionné. Cette clause donnerait priorité à celles et ceux qui sont sans logement.

- Dans le cadre des mesures d'urgence, rendre disponibles des unités de supplément au loyer sur le marché privé de manière continue, pas seulement en juillet.

- Accélérer la livraison des unités de logement social (coopératives et « logements abordables ») déjà annoncées et augmenter de manière importante le nombre de ces unités, de façon à éliminer la crise actuelle.

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie sans réserve les demandes du RAIQ et réclame que les pouvoirs en place s'y conforment de toute urgence.

L'occupation du 920 de la Chevrotière, une lutte continue!

Par Hélène Vallières

Le vendredi 20 septembre, les occupantes et occupants du 920 de la Chevrotière se sont fait évincer par les policiers de la Ville de Québec. L'occupation a fait coulé beaucoup d'encre dans les médias de masse, dont la couverture a amené son lot de désinformation, et a dérangé, même au sein des groupes faisant la promotion du logement social. Il convient aujourd'hui de s'arrêter un instant pour faire un bref bilan de quatre mois d'occupation.

L'occupation du 920 de la Chevrotière, une initiative du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste dans le cadre de la campagne nationale d'actions du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), s'est rapidement transformée en une action politique plus proche des squats européens. Les occupants et occupantes ont mis l'accent dès le début sur l'aménagement de l'espace pour qu'il devienne habitable. La transformation, la rénovation et l'organisation collective de l'espace du 920 ont pris une importance déterminante dans les premiers temps. L'occupation s'est transformée en expérience de réappropriation collective unissant les gens du quartier, les voisins, les sympathisants proches ou plus distants, etc.

Les deux premiers mois ont laissé place à l'expres-



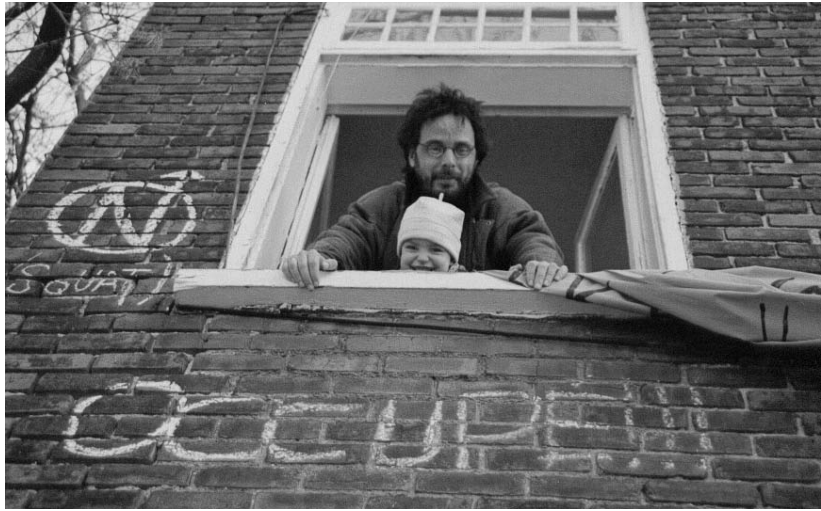
sion d'une solidarité peu commune qui s'est traduite concrètement de différentes manières (dons de nourriture et de matériel, soutien moral, politique et financier). Les sympathisants ont véritablement contribué, par leur soutien et leur solidarité, à faire du 920 un lieu vivant, politique et collectif. On peut affirmer que les occupantes et occupants comprennent celles et ceux qui « occupaient » l'édifice en tant que tel, ainsi que ceux et celles qui « s'occupaient » du 920... Dans cette perspective, l'occupation du 920 s'est inscrite dans la vie du quartier comme une



action collective permettant l'expression et la construction d'une solidarité concrète entre gens intéressés à la vie de leur quartier et de leur société.

L'occupation comme moment de la lutte pour le logement social

L'occupation se situe également dans une lutte pour le logement social. Les occupants et occupantes ont toujours revendiqué que sur le terrain de l'îlot Berthelot, il n'y ait QUE du logement social. La Ville de Québec, ainsi que la Commission de la Capitale nationale, désirent y construire des condos de luxe afin que les gens touristes, d'affaires et agents du gouvernement puissent admirer le prestige bien astiqué de la ville. Or, pour une question de pureté d'apparat, la Ville ne permet pas la construction de logements sociaux, mais participe à la gentrification du quartier Saint-Jean-Baptiste. Des condos de luxe feront augmenter, encore davantage, le coût de la vie de tout le quartier en général.



Pour les ex-occupantes et occupants du 920 de la Chevrotière, la lutte pour le logement social ne peut se réduire aux programmes et promesses existant déjà. Elle doit comprendre une lutte politique pour élargir le cadre d'action des groupes qui réalisent les projets de logement social. La lutte contre les condos se situe dans cette perspective. On pourrait y inclure une lutte contre les stationnements souterrains (règlement de zonage qui rend souvent les projets de logement social trop coûteux pour être réalisables). Ou encore, une lutte pour un autre type de mixité sociale que celle prônée par quelqu'un comme le conseiller

Claude Larose pour défendre les condos, soit une mixité qui combine les fonctions des édifices et qui permettrait de réaliser à la fois du logement et un espace voué à d'autres projets (réunions, cuisines collectives, bibliothèques, ateliers, etc.).

De fait, la lutte pour le logement social doit être comprise dans une perspective plus large qu'une simple guerre de chiffres. La lutte pour le droit de se loger comprend également une lutte pour l'amélioration de notre vie de quartier, pour la création d'espaces permettant de construire les liens sociaux qui aujourd'hui sont fragmentés, à l'image des condos, chaque petite unité étant séparée et isolée des autres. La lutte pour le logement social est une lutte que l'on doit mener collectivement, et en regardant à long terme les conséquences des politiques actuelles.

L'occupation du 920 de la Chevrotière a aussi mis en évidence quelques contradictions existant au sein du milieu communautaire et populaire. La défense d'un projet concret et une lutte menée sur des enjeux politiques plus larges ne sont pas incompatibles. C'est malheureusement ce que

la direction de la Fédération régionale des coopératives d'habitation de Québec (FECHAQ) n'a pas compris, qui a vu dans l'action politique du 920 une menace à son propre projet. Ce faisant, la direction de la FECHAQ a non seulement exécuté la sale besogne de

la Ville, mais elle a rompu avec un objectif d'élargir son cadre d'action par une lutte politique.

Des gens avaient par ailleurs décidé d'investir le 921 de la Chevrotière (soit l'édifice en face du 920, également abandonné), et des problèmes, représentatifs de notre société actuelle, sont survenus. Les gens du 921 étaient, pour la plupart, dans une précarité extrême, sans logement, exclus (par choix ou par force) des ressources en itinérance ou en santé mentale. Le réflexe est de vouloir se débarrasser le plus rapidement possible de ces dangereux éléments qui perturbent notre quotidien paisible et sécuritaire. Or, les

problèmes de cette ampleur, que notre société, par manque de volonté, de solidarité et de ressources, gère avec un appareil de répression, ne disparaissent pas même si l'on déplace les gens qui les portent. On ne pose pas assez souvent la question fondamentale des causes de la violence et du désespoir chez certains individus que l'on ne veut surtout pas voir. On examine encore moins les manières alternatives de régler les problèmes sociaux à leur source, ou du moins, d'intervenir sur la vie des personnes qui souffrent des aberrations, de la violence et de l'exploitation du système capitaliste.

Enfin, un bilan de ces quatre mois d'occupation doit considérer les divers éléments qui ont les composés. L'occupation du 920 de la Chevrotière représente une lutte politique globale tournée autant vers le logement social que vers l'idée d'une transformation profonde de la société. La lutte des occupantes et occupants du 920 de la Chevrotière se poursuit maintenant par d'autres moyens, mais elle est toujours orientée contre la construction de condos de luxe et pour la construction de logements sociaux. Leur lutte se situe également sur un plan plus large, qui concerne la façon d'investir et de se réapproprier nos quartiers. Dans cette lutte, toute personne intéressée peut s'investir.

RESTAURANT DE QUARTIER



Situé à deux pas de l'église Saint-Jean-Baptiste, le BONNET d'ÂNE vous propose entre autres spécialités: les pizzas à pâte mince, les pastas, le veau-saveur de Charlevoix, les burgers du monde et les frites maison.

EN PLUS...

Nos menus-midi à partir de 6,95 \$.

Des tables d'hôtes en soirée.

Nos spéciaux 5 à 7 tous les jours.

Des déjeuners dès 8 h sur semaine et à partir de 9 h la fin de semaine.

Notre ambiance décontractée et chaleureuse.

298, RUE SAINT-JEAN
RÉSERVATIONS : 647-3031

674 femmes et enfants tuées par des hommes en tant qu'hommes au Québec depuis le 6 décembre 1989

Par Martin Dufresne

Peut-être avez-vous vu affichés sur un mur de notre quartier les noms de ces victimes de la violence sexiste? « Ada Burns, Aïda El-Tomi, Agnes McCormick, Albina Arbour, Alex Maheux-Royer... » énumérées par ordre alphabétique de prénom, dans une volonté de nous les rendre familières et nous dire que ce sont des personnes, et non de simples statistiques.

De septembre 2001 à septembre 2002, d'une manif La rue, la nuit, femmes sans peur à une autre, 35 noms de femmes et 10 noms d'enfants se sont ajoutés à cette liste : Michèle Bernard, Thérèse Gélinas, Sylvie Richard, Nicole Lacombe Rocheleau, Lise Desmarais... Au moins 28 de ces 35 femmes ont été assassinées par quelqu'un qu'elles connaissaient : le plus souvent leur mari ou leur partenaire sexuel, s'accordant le droit de punir celle qui osait reconnaître l'échec de la relation.

Et les enfants, sacrifice rituel moderne où l'homme-Dieu, celui qui est en droit de ne jamais être incommodé ou perdant, « s'offre » leur vie à coups de poing, de fusil ou de batte de base-ball : Mathieu, Mikael, Francis, Béatrice, Claudia, Jean-François...

Le pire est que tous ces meurtres sont versés au crédit des hommes. « Ils souffrent certainement », clament les médias, « Ils souffrent, et c'est la preuve que

les femmes ont été trop loin ». Et de mettre le suicide occasionnel de ces salauds sur le même pied que leurs lâches assassinats pour réclamer encore plus de privilèges et de soumission aux intérêts masculins.

Un psychologue québécois révélait récemment dans une prestigieuse revue internationale (*Violence Against Women*, septembre 2000) qu'au Québec, chaque fois qu'un homme abat sa conjointe, le lobby des « droits des hommes » se précipite dans les salles de presse et à l'enquête du coroner pour attaquer le financement des maisons d'hébergement et réclamer cet argent de l'État pour... les agresseurs! Mais oui, c'est logique, après tout, quand on a suffisamment d'empathie pour l'égoïsme masculin : « Donnez-nous ce qu'on veut et on n'aura pas à tuer! »

Mais connaît-on seulement le plan de match des hommes violents et de leur lobby? Cela commence à se savoir* : l'immunité pour leurs voies de fait, des restrictions sauvages au droit du divorce, la suppression des pensions alimentaires pour enfants, la reprivatisation des violences sexistes, des espaces non mixtes afin qu'hommes et garçons ne subissent pas la concurrence des femmes. Voilà les propositions qui émergent des groupes et centres pour hommes comme *Autonhommie* ou *L'Après-rupture*, où les militants « masculinistes » chauffent à blanc la frustration de ceux pour qui le pouvoir, c'est comme l'identité personnelle, c'est pas négociable.

En somme, ils font la promotion d'une politique aussi vieille que le patriarcat, et que chaque conjoint violent (ou susceptible de le devenir) applique à coups d'humiliations et de sarcasmes (violence psychologique) et à coups de poing. Et une politique que les médias et l'État sont tranquillement en train d'accréditer, sous prétexte d'alléger la charge des tribunaux, de redorer la « condition masculine », de restaurer la paix dans les chaumières, et d'être « équitable » en appuyant autant les agresseurs que leurs victimes! Au besoin, on rebaptisera « hommes en détresse » les terroristes.

Déjà, Martin Cauchon, le ministre fédéral de la Justice, annonce son intention de supprimer cet automne de la Loi sur le divorce la reconnaissance de la garde d'enfants et des ressources, des droits et des responsabilités que cette garde implique. Plus question, dès lors, d'échapper à un père agresseur.

Violence individuelle et institutionnelle, même combat et mêmes cibles : les femmes et les enfants, qu'on veut réassujettir à la Loi du Père.

*À lire : Recherches féministes, « Ils changent, disent-ils », 11(2), 1998, 125-137; *Nouvelles Questions Féministes*, vol 21, no 2, septembre 2002, 4-54, 76-92 ; *Mères en lutte* : Dossier de presse, Association Mères en lutte, Lyon, 2001 ; *Backlash*, Susan Faludi, Éditions des femmes, 1993 ; *Quand l'amour ne va plus*, Jones et Schechter, Le Jour, 1995.

Vous voulez en savoir plus sur la crise du logement et sur les actions qui sont prises pour la contrer? Visitez le site internet du frapru

<http://www.frapru.qc>

Suite de la page 6

ment aux autres besoins que sont l'alimentation, le vêtement, les soins de santé, le transport, etc. Dans la vraie vie, 25 % de la population se retrouve sous le seuil de la pauvreté, et au total, près de 40 % de la population éprouve des difficultés financières.

Il existe, bien sûr, du logement social pour remédier au problème. Une solution nettement insuffisante, sans compter la période d'attente de trois à cinq ans! Ainsi Montréal compte un parc de 10 000 habitations à loyer modique ; la liste d'attente est de 5 000 ménages et il ne s'en libère que 2 000 par année!

Les sommes consenties tant à la lutte contre la pauvreté qu'au logement sont ridicules. La majorité des groupes d'aide aux défavorisés dénoncent cette situation. Les milliers de logements sociaux promis par nos gouvernements n'arriveront pas à temps pour éviter que de nombreuses familles qui n'auront « pas trouvé » se retrouvent dans le marasme.

La FROHQC est ouverte à recevoir des informations ou opinions de votre milieu d'engagement.

Pour un complément d'information, contactez M. Daniel St-Germain au (418) 648-1278 ou frohqc@qc.aira.com

CHOISIR SA SÉCURITÉ

Vous avez peur? Vous n'êtes pas seule.

Ceil (organisme d'entraide et d'intervention locale), en collaboration avec les Loisirs communautaires Saint-Jean-Baptiste, propose aux femmes du quartier Saint-Jean-Baptiste un cours d'auto-défense spécialement conçu pour elles. Cette formation se donnera en 10 ateliers de 90 minutes pendant lesquels vous apprendrez à découvrir et à utiliser les forces que vous avez en vous. Ces ateliers se donneront en 2003. Nous sommes en train de former les groupes.

Si vous êtes intéressées à vous inscrire ou voulez tout simplement avoir plus d'informations, contactez Fanny Grenier au 649-8391.

Apprendre à se défendre, c'est vaincre sa peur.

Comité Populaire Saint-jean-baptiste



Tél.: 522-0454

Fax : 522-0959

490, Saint-Jean, Québec (Québec) G1R 1P4

Depuis 1976, une force dans le quartier pour la défense des droits sociaux, politiques et culturels de la population.

Des questions?

Envie de vous impliquer?

N'hésitez pas, contactez-nous!

L'INFO BOURG
vol 15  no 6

490, Saint-Jean
Québec (Québec) G1R 1P4

Tél. : 522-0454 - Fax: 522-0959

Comité de rédaction : Francine Bordeleau, Nicolas Lefebvre Legault, Stéphane Robitaille.

Équipe technique : Francine Bordeleau (correction), Ian Renaud-Lauzé (infographie).

Publicité : Martin Têtu (522-0454).

Qui est dada?

Dada, c'était un mouvement artistique radical dans les années 1920. Pour nous, aujourd'hui, Dada est un désir de reprendre ce qui nous appartient : notre vie, notre quotidien, notre bouffe, nos relations avec les autres.

« Il y a des gens qui expliquent parce qu'il y en a d'autres qui apprennent. Supprimez-les, il ne reste que dada. »

Dada est notre colère, notre révolte, notre cri devant l'injustice, le pouvoir, la pauvreté, la faim.

« Dada a faim parce que la faim est une colère. »

Dada est notre action, notre volonté de détruire cette société pour enfin laisser place à autre chose.

« Dada est notre intensité.

Dada est la vie sans pantoufle.

La simplicité active. »

Pourquoi DADA?

Au Québec, des statistiques alarmantes révèlent que une personne sur cinq vit dans la pauvreté. Ces personnes victimes de la pauvreté sont des enfants, des chefs de familles monoparentales (en majorité des femmes), des travailleurs et travailleuses au bas de l'échelle, des chômeurs et chômeuses, des personnes âgées, des malades chroniques ou des personnes aux prises avec des déficiences mentales ou physiques. De plus, d'autres statistiques démontrent un lien direct entre la pauvreté et la dégradation de la santé. Au Canada, une personne est considérée comme « pauvre » si plus de la moitié de son revenu doit être affecté à des dépenses essentielles comme l'alimentation. Au Québec, l'alimentation est le besoin qui occasionne le plus de dépenses après celui du logement.

Mais dans un monde « libre » et « démocratique » comme le nôtre, où la production de nourriture est largement suffisante pour subvenir aux besoins alimentaires de toute la population, pourquoi, mais pourquoi donc existe-t-il encore des gens au ventre mal nourri?

Primo. Avant que la nourriture n'atteigne notre table, elle est cueillie, triée, achetée, revendue, transformée, emballée, transportée, stockée, déballée, étiquetée et finalement achetée, par nous, à prix gonflés!

Deuxio. Les ventres vides ne sont pas seulement ceux qui ne mangent pas assez, mais aussi ceux qui mangent mal! Travailler plus, pour faire un peu d'argent, pour avoir moins de temps, pour être plus crevé, pour acheter tout préparé, surgelé, encartonné, à prix gonflés!

Tercio. Parce que parfois, on oublie que faire une bonne bouffe saine et équilibrée n'oblige pas à posséder toute l'artillerie de cuisine. Au rancart maman Dion : un chaudron, quelques bons aliments, une cuillère de bois, de bons amis et quelques trucs de cuisto faciles et pratiques suffisent à l'élaboration d'un repas délicieux et peu coûteux.

Pourquoi Dada est végété?

Parce que plus de gens peuvent être nourris par hectare de terre cultivée avec un régime végétarien qu'avec un régime carnivore. Pour engraisser des animaux, il faut d'abord cultiver des céréales, alors que les légumes, les céréales, les

légumineuses se consomment directement. De plus, les habitudes alimentaires de notre société, basées sur la consommation de viande, encouragent « l'agrobusiness ». Les viandes produites industriellement dans ce pays sont pleines d'additifs chimiques, de médicaments, d'hormones de croissance, d'agents de conservation.

Pourquoi la bouffe?

Plusieurs organismes distribuent des repas gratuitement. Ils travaillent dans la perspective qu'il faut « aider » les pauvres et s'appuient sur l'aide du gouvernement. Ils ne remettent donc pas en question l'organisation sociale qui permet que certains mangent et d'autres pas.

Dada a faim ne considère pas la pauvreté comme une fatalité. Nous devons refuser de calculer nos vies sur la base du profit. C'est pourquoi nous distribuons gratuitement des repas végétariens de qualité. Parce que nous avons tous et toutes le droit de bien manger et de manger à notre faim, que nous soyons fortunés ou pas.

Ce moyen d'intervention repose sur l'action directe. Nous ne demandons la permission à personne pour agir. Nous croyons qu'il faut se réapproprier les espaces dits publics afin de lutter ensemble contre les règles établies (par exemple, la propriété privée).

Il s'appuie aussi sur le principe que se réunir autour d'un repas gratuit n'implique aucune discrimination de revenu, de croyance, de race. Il s'agit plutôt de briser l'isolement social et de revaloriser l'entraide et le partage.

Fast food :
* Rapidité, chacun pour soi.
* Mauvaise

qualité (du Lipton au McDo.)
* Logique capitaliste (pour bien manger il faut bien payer).

Dada a faim :

* Prendre le temps de partager notre quotidien en cuisinant et en mangeant ensemble.

* Végétarisme est sain et moins coûteux.

Sortir du cercle vicieux du spaghetti à la soupe aux tomates (variété et originalité).

*Récupération de la bouffe dans les épiceries. Offrir des repas gratuits.

Comment Dada lutte?

Devant la faim, la misère, la pauvreté, on peut facilement se sentir démuné et impuissant.

Nous pensons au contraire qu'il est possible d'agir pour changer la société dans laquelle nous vivons, et qu'on peut agir de maintes façons.

Dada a faim a choisi trois moyens pour lutter.

1. Faire des actions-bouffe, soit la préparation et la distribution gratuite de repas végés et de tracts politiques sur des thèmes variés, liés à la bouffe ou à d'autres enjeux comme le logement, l'environnement, l'économie, etc.

2. Soutenir concrètement d'autres actions politiques en offrant de la bouffe aux militants et militantes. Pour nous, il est important de manifester concrètement notre solidarité.

3. Organiser une cuisine collective, afin de collectiviser la préparation de la bouffe, au quotidien et dans notre propre vie. Rendre collectif ce qui demeure privé et souvent sous l'unique responsabilité des femmes, est un moyen de lutter contre le patriarcat et le capitalisme tout à la fois.

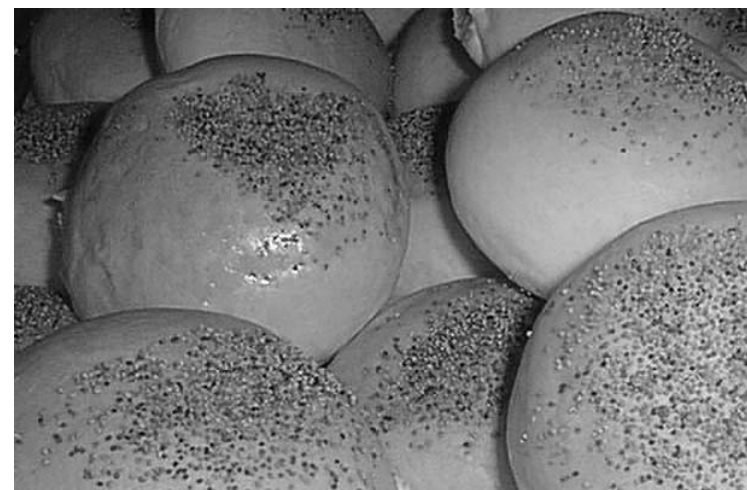
Ce que vous mangez!

Chili végétarien pour 6 personnes.
Temps de préparation : 30 minutes.
Durée de la cuisson : environ 1 heure.
Peut facilement être congelé.

Ingrédients :

1/4 tasse d'huile
1 gousse d'ail hachée
1 oignon tranché
3 à 4 tasses de légumes au choix hachés en petits morceaux (carotte, céleri, courgette, piments verts)
1 boîte de tomates 28 oz
1 boîte de haricots rouges égouttés
pâte de tomates (au goût)
1 c. à thé d'origan
1 c. à thé de basilic
1 c. à thé de thym
1 feuille de laurier
sel et poivre
1 c. à soupe de chili (ou plus au goût)
cumin (au goût)
Sauce tabasco (au goût)

Faire revenir les légumes dans l'huile à feu moyen-vif, en remuant, pendant environ 5 min. Ajouter les tomates, les épices et les fèves. Réduire le feu et laisser mijoter jusqu'à ce que les carottes soient cuites !



Electroménager D.L. enr.

Réparation et entretien à domicile d'appareils électroménagers de toutes marques

Laveuses-sécheuses - Lave-vaisselle
- Réfrigérateurs - Déshumidificateurs
- Micro-ondes - Cuisinières, etc.

Téléphone cellulaire : 570 5832
PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE
GARANTIES



Forum social régional de Québec-Chaudière-Appalaches: Une nouvelle force

Virginie Harvey - Ligue des droits et libertés - section de Québec

« Nous avons pour objectif de mettre en commun nos expériences de lutte pour la justice sociale dans le contexte de la mondialisation de libre marché, dite néolibérale. Pour faire face à l'individualisme valorisé par le système économique capitaliste, fondé sur la constante recherche de profit, nous affirmons que les valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité et de démocratie sont nos meilleurs outils. »

Plus de 200 personnes se sont réunies à Québec les 27, 28 et 29 septembre derniers dans le cadre du premier Forum social régional (FSR) de l'Amérique du Nord. Elles ont exprimé clairement leur volonté d'agir ensemble et de créer un lieu de convergence permanent en vue d'effectuer des actions concrètes pour la région. Le comité de suivi du Forum proposera donc une assemblée constituante cet automne. Le Forum pourrait ainsi devenir une force sur laquelle les groupes et individus progressistes pourront compter d'ici peu.

D'entrée de jeu, le coordonnateur politique du Forum, Serge Roy, a rappelé l'importance de miser sur les convergences, même si des divergences peuvent exister. « Il ne faut pas remplacer cette diversité, qui fait la force du mouvement, par un discours dominant comme on en entend à l'Assemblée nationale », a-t-il ainsi souligné.

Les conférenciers et conférencières de la table ronde d'ouverture ont donné le ton. « La culture, c'est toujours pour plus tard. Il ne faut pas se laisser berner par la réconfortante culture hollywoodienne du divertissement. Car cette culture ouvre la porte à l'homogénéité culturelle, voire à l'assassinat des cultures », a lancé Robert Jasmin, président d'ATTAC Capitale-Nationale. Il a invité les gens à investir le champ de la résistance culturelle et à mener la lutte sur le front idéologique. Sophie Savard, des Ami-e-s de la Terre, et Emilia Castro, vice-présidente du Conseil central CSN Québec-Chaudière-Appalaches et porte-parole de la Coalition régionale des femmes contre la pauvreté et la violence, ont elles aussi appelé à la lutte. « En matière environnementale, nos gouvernements ne représentent plus l'intérêt de la société et ont tendance à se soumettre aux exigences du capital », a dénoncé Sophie Savard. Simon Carreau, vice-président externe de l'Association des étudiants-es en sciences sociales de l'Université Laval, a dénoncé « la néolibéralisation de l'éducation et son assujettissement aux lois du marché ». Il a cité en exemple les contrats de performance imposés aux universités québécoises, conçus en fonction de la rentabilité économique plutôt que de la qualité de l'enseignement offert.

Grâce à des ateliers aux sujets aussi divers que le

travail, l'éducation, l'alimentation, les groupes et mouvements politiques alternatifs, les relations Nord-Sud ou les enjeux du mouvement communautaire, les participants et participantes ont pu mieux définir les réalités reliées à la mondialisation néolibérale et proposer des solutions de rechange. Tous les ateliers de la dernière journée se déroulaient sous un thème unique : « Comment coordonner nos luttes au niveau régional? ». Par la suite fut modifiée et adoptée la déclaration commune, qui se voulait une synthèse des idées convergentes émises durant la fin de semaine.

Parmi les principales convergences apparaît l'appel à la mobilisation contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), mobilisation qui se fera en deux temps : à l'initiative du mouvement étudiant, actions à l'échelle du Québec le 31 octobre, qui s'inscrivent dans le cadre des Journées continentales d'actions contre la ZLEA; puis, au printemps prochain, consultation populaire sur la ZLEA (*consulta*) au terme d'une vaste campagne d'éducation populaire. « Un autre monde est possible, mais encore faut-il s'en donner les moyens. Un consensus très clair s'est dégagé pour mobiliser la population autour de la ZLEA », a affirmé Emilia Castro. De plus, toute la fin de semaine a été imprégnée d'une analyse féministe qui a fait évoluer les réflexions.

Les participants et participantes ont également affirmé vouloir « s'armer avec la lutte pour la paix, entre autres en Palestine, en Irak et en Amérique latine ». Une bonne partie des réflexions portaient sur les moyens de rejoindre le monde en dehors des cercles de convaincus, que ce soit par les médias alternatifs et commerciaux ou par l'éducation populaire.

L'invitation au Forum provenait des 17 groupes du comité promoteur, parmi lesquels on retrouve des organismes de défense de droits, des syndicats, des groupes féministes, environnementaux, étudiants et de coopération internationale. La déclaration finale, qui propose à la fois un portrait de la situation de la région et des solutions discutées pendant le Forum, sera disponible prochainement sur le site web du Forum à www.oqp2001.org/forumsocial/.

Le Comité promoteur du Forum a tenu à rappeler que ce n'était qu'un premier pas. Nous pouvons affirmer que c'est un nouveau départ, très mobilisateur, pour le mouvement social de la région.

Inspiré par le Forum social mondial de Porto Alegre et par son thème, *Un autre monde est possible*, le FSR visait à réunir des groupes et des individus progressistes afin de discuter des dérapages de la mondialisation néolibérale et de ses effets sur la scène locale. La volonté de tenir cet événement a jailli dans la foulée du post mortem de plusieurs groupes ayant pris part aux mobilisations autour du Sommet des Amériques.



Un chat peut en cacher un autre

Imaginons la scène : le soleil brille, le ciel est bleu, les oiseaux chantent et vous venez de piler dans une crotte de chien (car il n'y a bien qu'un chien pour faire ça!). Vous criez au meurtre et surtout contre ces satanés propriétaires qui manquent cruellement de savoir-vivre.

Quelques rues plus loin : le soleil brille, le ciel est bleu, les oiseaux chantent et les enfants approchent des balançoires où les crottes de chat les attendent (car il n'y a bien qu'un chat pour faire ça!).

Dans cette garderie de Saint-Jean-Baptiste, tous les matins depuis que le terrain est ensablé pour la protection des enfants, les éducatrices passent un quart d'heure à ramasser des cacas de chats (souvent enfouis). Ajoutons que les urines sont également très nocives pour la santé de nos enfants.

Y a-t-il une logique là-dedans?

J'entends déjà les commentaires : oui mais les chats, c'est pas pareil! Et pourquoi donc?

Chats et chiens sont des mammifères domestiques, vous les envoyez tous deux chez le vétérinaire quand ils ont mal aux dents, et les deux s'assoient sur votre canapé lorsque vous regardez *La Fureur*.

Mais personne ne semble s'insurger contre le fait qu'un chat puisse uriner et déféquer en toute impunité. J'entends à nouveau les commentaires : « On aime tellement leur tempérament indépendant! »

Permettez-moi une suggestion. Il me semble qu'un chat de ville bien élevé fait ses besoins dans une litière, à condition que celle-ci soit propre. Mesdames et messieurs, à vos litières!

Et sachez que si vous êtes tannés d'entendre parler de pipi et de caca, moi aussi! Les chats errants ne sont pas si nombreux, alors heureux propriétaires de ronronneurs à poils, merci de veiller à ce que la liberté de vos protégés n'empiète pas sur la salubrité de la communauté.

Maman désespérée C.E.P. Saint Jean-Baptiste



Expositions	Contes et Légendes		525, rue St-Jean Québec tél.: 522-1987 www.fou-bar.com
Mardi-Jazz	Les Théâtreries		
Babyfoot	Boréale-Blues		
" 4 à 8 "	CKRL en direct		
	Micro-brasseries		
Tous les jours de 15 h00 à 3 h00			

Vers la grève générale!

31 octobre, journée d'action contre la ZLEA

par Mathieu Houle-Courcelles

Dans la grande tradition des « Journées d'action contre le capitalisme¹ », le 31 octobre sera un point tournant de la lutte contre le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Pour la première fois depuis des lustres, la grève générale est de nouveau à l'ordre du jour. Puisque la ZLEA touchera tous les peuples de l'hémisphère, des étudiantes et étudiants latino-américains profitent d'un sommet organisé à Quito (Équateur) pour étendre le mouvement de résistance. Leur mot d'ordre? Une journée de grève générale continentale contre le libre-échange. Le 31 octobre, des milliers de personnes prendront la rue pour signifier leur opposition à la ZLEA. Serez-vous du nombre?

Quoi?! Une grève générale?!? Vous n'en avez pas entendu parlé? C'est sans doute que vous n'êtes plus sur les bancs d'école. Au Québec, la grève touchera essentiellement les cégeps. Quelques associations étudiantes universitaires ont d'ores et déjà commencé la mobilisation. Des assemblées générales auront lieu dans la semaine du 23 octobre aux quatre coins de la province pour adopter des moyens de pression. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) et la Fédération canadienne des étudiantEs (FCE) coordonnent le mouvement de grève au Québec et au Canada, répondant ainsi à l'appel lancé par l'Organisation latino-américaine des étudiantes et des étudiants.

L'objectif de cette grève est triple : signifier un refus clair des peuples de l'hémisphère au projet de domination et de colonisation piloté par les promoteurs de la ZLEA ; poursuivre le travail de solidarité entre les groupes populaires, syndicaux et étudiants du continent américain en organisant une campagne d'action commune ; remettre à l'ordre du jour le seul véritable levier que possède la classe ouvrière pour combattre efficacement l'ordre bourgeois, soit la grève générale illimitée.

Nous l'avons bien vu, les gouvernements ont les pieds et mains liés devant les accords de libre-échange. Qu'il s'agisse des sociaux-démocrates chiliens ou de l'extrême-droite républicaine aux États-Unis, tous les partis politiques actuellement au pouvoir dans les Amériques appuient les principes directeurs de la ZLEA. Si certains sont plus critiques que d'autres, c'est que leur influence régionale risque d'en prendre un coup une fois l'accord signé. C'est notamment le cas du Brésil, véritable géant économique de l'Amérique du Sud. Ce n'est qu'en stoppant la machine, en faisant perdre des millions aux patrons et en paralysant l'appareil d'État, que les classes populaires et ouvrières arriveront à faire valoir leurs intérêts. Les étudiantes et étudiants ne peuvent réaliser seuls cet objectif. Sans la participation des travailleuses et des travailleurs, il sera impossible de bloquer un projet aussi important que la ZLEA. Une telle participation implique un long travail d'organisation et de conscientisation, tout particulièrement en Amérique du Nord où des pans entiers du mouvement syndical sont sérieusement (irréremédiablement?) sclérosés.

Heureusement, des voix dissidentes commencent à

s'élever des rangs syndicaux. C'est notamment le cas du syndicat des cols bleus de Montréal (le fameux local 301!). Regroupant plus de 8 000 employéEs municipaux, le 301 appuie fermement l'idée de la grève générale. Comme l'explique Jean Lapierre, président du syndicat, « Il ne faut pas être naïf, dans cette mondialisation des marchés, nous avons affaire à des requins, aux boss des boss, qui n'entendent pas à rire. Pour faire des profits de plus en plus monstrueux, ils sont prêts à couper des dizaines de milliers d'emplois, tout ça pour remplir leurs poches. Ils n'ont aucun scrupule et la seule raison qu'ils comprennent, c'est celle de l'argent. Si nous leur faisons perdre des profits par une grève de 24 heures, ils vont se mettre à réfléchir sérieusement aux conséquences de leurs décisions ».

Pour y arriver, il n'y a pas 36 solutions. « Il faut organiser et planifier, avec l'appui des autres centrales du Québec, du Canada et des trois Amériques, un mouvement de masse contre le rouleau compresseur de la mondialisation. S'il est impossible d'organiser une grève de 24 heures inter-américaine, c'est au Québec et au Canada qu'il faut le faire. Il n'est pas question de ne pas résister.

L'histoire des batailles syndicales le démontre, nous n'obtiendrons rien sans combattre. Si on reste les bras croisés, c'est clair que les patrons vont continuer à rire de nous autres. Pour leur faire entendre raison, il faut faire mal à l'économie, en leur faisant perdre des centaines de millions de dollars de profits. Les centrales syndicales doivent donner un mot d'ordre de grève et il n'est pas question de débrayer paisiblement pendant que des centaines de milliers de salariés continuent de travailler. Au 301, on a l'intention de s'organiser avec le plus grand nombre de syndicats militants, pour paralyser toute la région de Montréal, tout en invitant les syndicats des autres régions à faire la même chose. Nous sommes déterminés à ce que ce soit une action réussie². »

Jusqu'à présent, les centrales syndicales n'ont pas mis ces menaces à exécution. Le dernier congrès de la FTQ a adopté le principe d'une grève générale contre la ZLEA, sans préciser de date ni d'échéancier. Dans les faits, cet « oubli » permet aux dirigeants de la centrale de remettre aux calendes grecques l'organisation de moyens de pression. Il nous reste à espérer que la grève étudiante du 31 octobre aura un effet bénéfique sur les décisions prises par le mouvement syndical d'ici et d'ailleurs...

1. À ce sujet, voir le site : <http://www.infoshop.org/anticap.html>.

2. Pierre Klépock, Grève intercontinentale de 24 heures : la résolution ne doit pas rester lettre morte, in Forum intersyndical, vol. 3, no 1. Disponible sur le Web à l'adresse suivante : <http://www.forum-intersyndical.qc.ca/>.



La grève à Québec

Depuis quelques semaines, une coalition d'associations étudiantes s'est mise sur pied pour coordonner la grève générale dans notre région. La plupart des groupes s'entendent pour dire qu'il faut profiter de l'arrêt des cours pour participer à la grande manifestation prévue à Montréal le 31 octobre prochain. Celle-ci vise à bloquer la Bourse et le quartier financier de la métropole. Elle est organisée par l'ASSE, dont est membre l'Association étudiante du Cégep de Sainte-Foy. D'autres groupes souhaitent organiser des actions ici même à Québec. C'est notamment le cas de l'Association étudiante du Cégep de Lévis-Lauzon. La coalition OQP 2001, de même que le Collectif anarchiste La Nuit (NEFAC-Québec) ont également prévu tenir des actions en vue du 31 octobre.

Voici comment en savoir plus :

ASSE : www.asse-solidarite.qc.ca

Association étudiante du Cégep de Sainte-Foy : <http://asso.cegep-ste-foy.qc.ca/>

Association étudiante du Cégep de Lévis-Lauzon : 833-1244

Coalition OQP-2001 : www.oqp2001.org

Collectif anarchiste La Nuit : nefacquebec@yahoo.ca

Friperie et Créations québécoises
LOBO LAVIDA



Sur présentation
de ce coupon

25%
sur tout
sauf consigne

511, rue Saint-Jean Québec G1R 1P5 418 521.3397